

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Mission d'information sur l'application du droit voisin au bénéfice des agences, éditeurs et professionnels du secteur de la presse

– Audition, à huis clos, de M. Alain Augé, président du Syndicat des éditeurs de la presse magazine (SEPM) et directeur général de Bayard Presse, M. François Claverie, vice-président du SEPM et directeur général délégué du Point, et Mme Julie Lorimy, directrice générale du SEPM 2

– Présences en réunion 3

Jeudi

4 novembre 2021

Séance de 17 heures

Compte rendu n° 23

SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022

**Présidence de
Mme Virginie Duby-
Muller,
*Présidente***

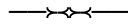


**MISSION D'INFORMATION SUR L'APPLICATION DU DROIT VOISIN
AU BÉNÉFICE DES AGENCES, ÉDITEURS
ET PROFESSIONNELS DU SECTEUR DE LA PRESSE**

Jeudi 4 novembre 2021

La séance est ouverte à 17 heures.

(Présidence de Mme Virginie Duby-Muller)



La réunion de la mission d'information s'est tenue à huis clos.

La réunion se termine à 19 heures.



Membres présents ou excusés

Mission d'information sur l'application du droit voisin au bénéfice des agences, éditeurs et professionnels du secteur de la presse

Réunion du jeudi 4 novembre 2021 à 17 heures

Présents. – Mme Virginie Duby-Muller, M. Laurent Garcia, Mme Michèle Victory